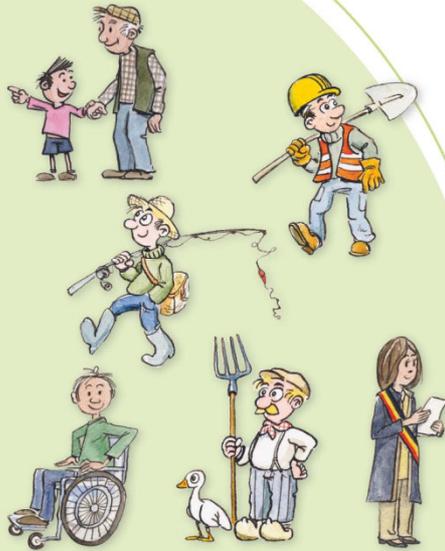


# Action 1.O.01: Encourager et développer les Plans Communaux de Développement de la Nature (PCDN)

**Objectif 2018 : 100 communes sous convention PCDN.**

## COMMENT ASSOCIER DES ACTEURS DIVERS POUR UNE PRISE EN CHARGE DE LA NATURE ?



### 1. REGROUPEONS LES CITOYENS

Chaque personne a sa perception de la nature.  
Chaque personne peut s'exprimer.

**Le PCDN est un partenariat ouvert !**

### 2. RASSEMBLONS LES IDÉES

Acceptons nos différences et construisons nos premiers accords.



**Le PCDN est un lieu de dialogue constructif !**

### 3. IMAGINONS DES PROJETS POUR LA NATURE

### 4. ELABORONS UN PLAN D'ACTION NATURE

**Le PCDN associe acteurs, idées et moyens !**

### 5. RÉUNISSONS DES MOYENS POUR RÉALISER DES PROJETS

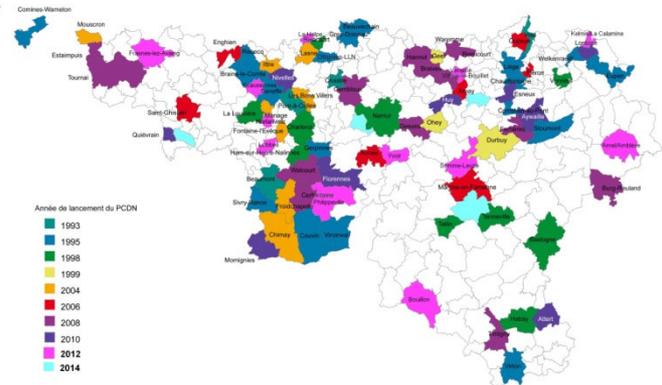
### 6. CONCRÉTISONS DES PROJETS

**Découvrez un outil concret : Le Plan Communal de Développement de la Nature !**



#### Liens avec la Stratégie Nationale 2020 :

- Objectif 3 : Maintenir ou restaurer la biodiversité et les services écosystémiques en Belgique dans un état de conservation favorable.
- Objectif 8 : Impliquer la communauté à travers la communication, l'éducation, la sensibilisation du public et la formation
- Objectif 14 : Encourager l'engagement de villes, provinces et autres autorités locales dans la mise en œuvre de la Stratégie Biodiversité 2020



#### Coordination RESEAU WALLONIE NATURE

DIRECTION DE LA NATURE  
DEPARTEMENT DE LA NATURE ET DES FORÊTS  
DGO3 - DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AGRICULTURE,  
DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES NATURELLES



catherine.haugard@spw.wallonie.be  
Tél. : 081/33.58.78 - Fax : 081/33.58.22  
Avenue Prince de Liège, 7 – 5100 Jambes



#### Accompagnement des PCDN

Fondation Rurale deWallonie

[p.petit@frw.bz](mailto:p.petit@frw.bz) – [pcdn@frw.be](mailto:pcdn@frw.be)  
Tél. : 081/23.75.01  
Av enue Reine Astrid, 14  
5000 Namur

